

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice	9	L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 25 novembre
présents	7	le Conseil Municipal de la commune de Villeny, dûment convoqué,
votants	9	s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
pouvoirs	2	

Sous la présidence de Monsieur Hubert CHEVALLIER, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal 19 novembre

Présents : M. CHEVALLIER Hubert, MR HERPIN Dominique, MME DUCHÊNE Françoise, MME BOUCHER Christel, MR TROY Richard, Mme RENARD Aude

Excusés : MME FROGER Béangère (pouvoir à Mr HERPIN Dominique) Mme DELAHOUSSE Morgane (pouvoir à MME DUCHENE Françoise)

Secrétaire de séance : Dominique HERPIN.

Objet : Convention constitutive d'un groupement de commande permanent conclue entre la CCSE et ses communes membres

Mr le Maire rappelle au conseil municipal que le groupement de commandes permet à plusieurs acheteurs de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics (accords-cadres y compris).

Il est prévu aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du CCP.

Son intérêt principal est de permettre une consultation unique pour répondre aux besoins de plusieurs acheteurs en matière de travaux, de fournitures ou de services.

Cela implique que chaque membre du groupement de commandes est intéressé par la conclusion d'un ou plusieurs marchés publics (ou accords-cadres) qui seront conclus dans ce cadre

Un projet de convention constitutive de groupement de commande entre la Communauté de communes de la Sologne des Etangs et ses communes membres est proposé en annexe de cette délibération.

Lecture faite du projet de convention constitutive du groupement de commande,

APRES EN AVOIR DELIBERE : le conseil municipal décide à l'unanimité des personnes présentes et représentées :

APPROUVE les termes du projet de convention constitutive de groupement de commandes entre la CCSE et ses communes membres,

AUTORISE le Maire à signer tout document permettant la bonne exécution de cette décision.

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture

Pour copie conforme

Le Maire



Hubert CHEVALLIER

Le secrétaire de séance



Dominique HERPIN